

Publié le 29/10/2024

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20241028-2024\_141-BF

**COMMUNAUTE DE  
COMMUNES**

**VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :  
17.10.2024  
Date d'affichage  
17.10.2024

-----  
Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 24  
Titulaires 22  
Suppléants 2  
Pouvoirs 8  
Votants 32  
Arrivée titulaire 20h04 +1  
Votants 33  
  
Quorum 20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MÓNROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (arrivée à 20h04), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY (pouvoir à Gilbert GEMY), Mmes Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Ann BAUGAS (pouvoir à Siegfried GLESSMER), Magali LONCLÉ (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Didier LEMONNIER et Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

**Délibération n° 2024 / 141**

**Objet : FINANCES - Décision modificative n°4 - Budget principal**

Des crédits doivent être prévus pour l'amortissement du platelage et de la passerelle dans le marais de Moul-Chicheboville, biens présents au compte 2181 (Installations générales, agencements et aménagements divers) et pour les reprises de subventions d'équipements reçues.

La subvention au budget annexe « Complexe aquatique » doit être ajustée pour :

- Tenir compte de l'indexation du contrat de DSP des années 2022, 2023 et 2024 qui s'avère beaucoup plus élevée qu'estimée (indexation estimée 130 K€HT / indexation réelle 450 K€HT)
- Ajuster les crédits prévus pour le marché d'assistance pour la passation du futur contrat de DSP (de 20 K€HT à 27 K€HT) ainsi que ceux prévus pour les honoraires d'avocat (+ 1,5 K€HT)
- Tenir compte des frais irrépétibles non pris en charge par notre assureur dans le cadre du paiement des sommes dues au titre de l'arrêt de la CAA de Nantes au bénéfice de la société Vert Marine pour 1,5 K€HT

Dépenses de fonctionnement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	+ 14 175,00
011	61524	Bois et forêts	- 340 628,00
65	65736211	Subvention Budget Annexe	+ 330 00,00
Total			+ 3 547,00

Recettes de fonctionnement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant
042	777	Quote-part des subv. d'investissement transférées au compte de résultat	+ 3 547,00
Total			+ 3 547,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Op./Chap.	Art.	Libellé	Montant	Chap.	Art.	Libellé	Montant
040	13912	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables-Régions	+410,00	040	28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	+ 14 175,00
040	13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables-Autres	+726,00	/			
040	13938	Fonds affectés à l'équipement - Autres	+2 411,00				
9900	2313	Constructions	+ 10 628,00				
Total			+ 14 175,00	Total			+ 14 175,00

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Décide la passation de la décision modificatif n°4 au Budget principal comme suit :

Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
Chap.	Art.	Libellé	Montant	Chap.	Art.	Libellé	Montant
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	+ 14 175,00	042	777	Quote-part des subv. d'investissement transférées au compte de résultat	+ 3 547,00
011	61524	Bois et forêts	- 340 628,00	/			
65	65736211	Subvention Budget Annexe	+ 330 00,00				
Total			+ 3 547,00				
Total			+ 3 547,00	Total			+ 3 547,00

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
Op./Chap.	Art.	Libellé	Montant	Chap.	Art.	Libellé	Montant
040	13912	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables-Régions	+410,00	040	28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	+ 14 175,00
040	13918	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables-Autres	+726,00	/			
040	13938	Fonds affectés à l'équipement - Autres	+2 411,00				
9900	2313	Constructions	+ 10 628,00				
Total			+ 14 175,00	Total			+ 14 175,00

Pour extrait conforme,  
Le secrétaire de séance,  
Jacques-Yves OUIN



Le Président,  
Philippe PESQUEREL